

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 10 juin 2021

NO 19

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Ours en cavale

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous l'avez assurément vu au courant de la dernière semaine du mois de mai, la situation de l'ours en cavale dans le secteur de Dorval a créé tout un émoi dans les médias et sur les médias sociaux. Une si petite bête, qui crée une tempête c'est assez particulier, mais c'est ce qui arrive quand des « improvisateurs » agents de la faune s'en mêlent...

Comme lors de plusieurs événements qui sortent dans les médias, je suis toujours de plus en plus consterné de voir que notre propre employeur nous laisse se faire salir de la sorte et j'arrive difficilement à comprendre qu'il n'y ait pas d'ajustements dans les interventions suivantes. Depuis des années, nous martelons le message auprès des autorités afin que nous puissions travailler en collaboration lorsqu'il s'agit d'événements médiatiques, car le ministère n'a pas la capacité de sortir rapidement pour rétablir les faits. Par contre, le SAPFQ a cette capacité et cette facilité à le faire, et c'est dans un but commun que nous devrions nous serrer les coudes.

Quoi qu'il en soit, les récents événements qui ont été diffusés par un « contrôleur animalier » ont sali notre réputation et des agissements de la sorte doivent rapidement être dénoncés par notre organisation.

Voici un explicatif d'un cas réel vécu la même fin de semaine que celle de l'ours en cavale et vous comprendrez l'importance de la rapidité d'agir dans de tels cas, car l'important c'est d'apporter des explications justes et claires avant qu'une personne tel que mentionné plus haut puisse dire n'importe quoi aux médias (ex. : le rut de l'original au printemps ?????)

Situation vécue :

Au courant de la fin de la semaine du 17 mai dernier, un orignal en cavale se trouvait dans la ville de Québec. Les policiers ont été les premiers appelés sur place et des agents du bureau de Charlesbourg se sont dirigés sur les lieux après avoir reçu l'appel. Je vous épargne tous les détails de l'intervention, mais en résumé les policiers de la Ville de Québec ont dû heurter l'orignal avec leur véhicule de patrouille pour éviter que la bête parte sur l'autoroute 20 et cause un accident. À l'arrivée d'un de nos collègues sur les lieux, l'animal était déjà mort et l'agent n'a même pas eu à utiliser son arme de service.

Quelques minutes après l'événement, un communiqué de presse est sorti du service de police de la Ville de Québec et on mentionnait que nous étions arrivés très tard et que nous avions abattu l'animal. Rapidement, un journaliste a contacté le ministère et il m'a également contacté pour avoir notre version. Sans attendre, je suis immédiatement allé aux sources pour valider et après avoir obtenu des réponses précises, j'ai rappelé le journaliste pour lui expliquer les événements. Je lui ai précisé des faits non connus, mais surtout, je lui ai indiqué que l'agent concerné n'avait même pas utilisé son arme... Après un bon topo, le journaliste a immédiatement contacté le service de police de la Ville de Québec pour les questionner et sans attendre, un nouveau communiqué de presse est sorti dans les minutes suivantes pour rétablir la vérité des faits sur cet événement.

Initialement, nous étions arrivés trop tard et nous avons abattu la « pauvre bête », mais après notre intervention rapide, l'événement médiatique, qui aurait facilement pu dégénérer sur les médias sociaux, s'est terminé sans faire de vagues. De plus, un autre orignal a été abattu par un policier de la Ville de Lévis dans les heures suivantes et cet événement est passé sous le radar, car tout le monde pensait qu'il s'agissait du même orignal qui avait été heurté par les policiers.

En résumé, l'intervention rapide du SAPFQ auprès d'un journaliste pour rectifier les faits et de ne pas prendre la chance de se faire salir médiatiquement, a permis d'enlever la chaleur sur les agents, sur l'organisation et sur le ministère.

En contrepartie, l'événement de l'ours en cavale à Dorval a démontré une fois de plus qu'en n'étant pas les premiers à répondre aux journalistes, cela cause des problèmes à plusieurs personnes et cela laisse notre réputation se salir trop facilement. Les agents concernés par cette intervention ont dû vivre avec cette pression médiatique pendant plusieurs jours et la sortie très tardive du ministère pour « parler » de la situation n'a fait que passer comme un coup de vent.

Avec les récents événements et ne voyant aucune amélioration depuis très longtemps au niveau des interventions médiatiques, le SAPFQ a décidé d'être plus proactif lorsqu'il s'agit d'interventions qui ont des potentielles de « débordements » et ce, dans le but de vous protéger contre un dérapage médiatique.

Actions syndicales :

Voici ce que nous vous suggérons lorsque vous effectuez une intervention, qui selon vous, pourrait déborder dans les médias ou les médias sociaux. Bien entendu, avant de passer au SAPFQ, contactez sans délai votre gestionnaire pour lui faire un bon topo de la situation:

- Informez rapidement un de vos délégué (es) ou un membre de l'exécutif provincial du SAPFQ de la situation vécue en expliquant les raisons pour lesquelles vous croyez qu'il y a un potentiel de débordement médiatique;
- Donnez-nous le plus de détails possible afin que nous soyons en mesure de répondre avec le plus d'exactitude possible en cas de questions;
- Informez-nous des développements le plus contemporanément possible, car nous pourrions rapidement renverser la vapeur en cas de dérapage;

Vous comprendrez que notre suggestion n'en est pas une pour se substituer au travail que doit faire notre organisation, mais beaucoup plus pour être en mesure d'agir rapidement dans des situations comme celle vécue par les agents du bureau de Valleyfield. Syndicalement, nous sommes habituellement contactés avant les autorités du ministère et étant donné que nous sommes en contact direct avec vous, l'information que nous pouvons transmettre à un journaliste est la plus juste possible.

Plusieurs personnes se posent la question concernant l'abattage de l'ours, mais au moment des faits, nous n'étions pas au courant des raisons exactes. Par contre, aujourd'hui il est important de rappeler que cet ours a quand même été proposé à l'Écomuseum de Ste-Anne-de-Bellevue, mais ces derniers n'étaient pas en mesure de l'accueillir. Étant donné la situation, s'appuyant sur une directive de l'aménagement de la faune de la Montérégie et à la demande d'un gestionnaire, l'animal a dû être abattu pour la sécurité du public.

En terminant, je crois que devant cette situation chaotique, il est important de soutenir les agents du bureau de Valleyfield pour l'intervention de l'ours en cavale à Dorval. La situation factuelle, les éléments sur le terrain et l'importante quantité de « gérants d'estrade » ont fait en sorte que ce n'était vraiment pas évident pour eux de faire leur travail. Malgré tout, ils ont été en mesure de préserver la sécurité du public dans ce secteur en retirant l'ours de ce milieu; bravo les Boys !!!

Je vous souhaite une bonne journée!!!

Martin Perreault
Président provincial